

## **NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE**

### **DU BUDGET PRIMITIF 2026**

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe aux budgets primitifs afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la collectivité ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. C'est un document de prévision.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget primitif 2026 a été voté le 15 avril 2026 par le conseil municipal.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures.

Le budget primitif 2026 de la commune d'Ecrainville atteint un volume global de 2 161 397,96 euros contre 2 504 811,21 euros en 2025.

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

### **1- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à la somme de 1 139 646,13 pour 2026 contre 1 101 162,44 euros, en 2025.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 827 016,16 euros contre 914 145,57 euros.

Ces dépenses se décomposent par chapitre regroupant les différentes dépenses :

- **Chapitre 11** : Charges à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les travaux d'entretien des biens, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les contrats de maintenance, les contrats d'entretien .....
- **Chapitre 12** : Charges de personnel et frais assimilés. Ce chapitre concerne toutes les dépenses afférentes au personnel de la commune. Le personnel de la commune est composé de 9 agents titulaires (2 catégorie B et 3 catégorie C) et 4 agents non titulaires sur des emplois permanents.
- **Chapitre 14** : atténuations de produits. Ce chapitre contient les dépenses liées au versement du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).
- **Chapitre 65** : autres charges de gestion courante. Ce chapitre regroupe principalement les dépenses liées aux indemnités des élus, aux subventions et participations aux divers organismes et les subventions aux associations
- **Chapitre 66** : charges financières. Ce chapitre comprend essentiellement le remboursement des intérêts de la dette
- **Chapitre 67** : charges spécifiques. Ce chapitre concerne les titres annulés sur les mandats précédents.
- **Chapitre 023** : virement à la section de fonctionnement. Cette somme contribue à l'autofinancement de la section investissement
- **Chapitre 042** : opérations d'ordre de transfert entre sections. Il s'agit de la dotation aux amortissements des travaux réalisés par le SDE76.

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2025 ET 2026

<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>BP 2025</i>	<i>BP 2026</i>
011	Charges à caractère général	347 490,07 €	258 362,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	405 000,00 €	398 500 €
014	Atténuations de produits	38 762,00 €	38 762,00 €
65	Autres charges de gestion courante	113 749,00 €	122 735,00 €
66	Charges financières	8 144,50 €	7 657,16 €
67	Charges spécifiques	1 000,00 €	1 000,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>914 145,57 €</b>	<b>827 016,16 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	164 907,39 €	290 338,49 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 109,48 €	22 109,48 €
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 101 162,44 €</b>	<b>1 139 464,13 €</b>

## **2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à la somme de 1 139 464,13 euros.

Ces recettes se décomposent par chapitre regroupant les différentes recettes :

- **Chapitre 013** : atténuation de charges. Il comprend notamment les remboursements des rémunérations et charges du personnel
- **Chapitre 70** : produits des services, domaine et ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles dans le cadre des cantines, garderies, concessions dans le cimetière, ...
- **Chapitre 73** : impôts et taxes. Ce chapitre comprend les produits des différentes impositions, l'attribution de compensation, le Fonds de Péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC), la taxe additionnelle des droits de mutation...

Les taux d'imposition 2026 sont fixés comme suit :

- Taxe sur le foncier bâti : 38,57 %
- Taxe sur le non bâti : 20,19 %
- Taxe d'habitation : 11,80 %

- **Chapitre 74** : dotations, participations et subventions. Ce chapitre concerne principalement les dotations de l'Etat (Dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation, de compensation). Il contient également les compensations au titre des exonérations des taxes.
  - **Pour 2026, les dotations s'élèvent à :**
    - dotation forfaitaire : 117 588 €
    - dotation de solidarité rurale : 95 030 €
    - dotation nationale de péréquation : 34 702 €
- **Chapitre 75** : Autres produits de gestion courante. Il s'agit principalement des loyers perçus et des remboursements des assurances.
- **Chapitre 77** : produits exceptionnels. Ce chapitre concerne principalement les mandats annulés sur les exercices précédents
- **Chapitre 78** : ce chapitre correspond aux reprises sur provisions

### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2025 ET 2026**

<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>BP 2025</i>	<i>BP 2026</i>
013	Atténuations des charges	3 200,00 €	3 200 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	59 050,00 €	71 250,00 €
73	Impôts et taxes	61 000,00 €	61 000 €
731	Impositions directes	207 580,00 €	214 702,00 €
74	Dotations, subventions, participations	319 830,00 €	325 981,00 €
75	Autres produits de gestion courante	52 500,00 €	52 000 €
77	Produits exceptionnels	1 000,00 €	1 000 €
78	Reprise sur amortissements ou provisions	736,00 €	
	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>704 896,00 €</b>	<b>729 133,00 €</b>
<b>002</b>	<b>Résultat reporté</b>	<b>396 266,44 €</b>	<b>410 331,13 €</b>
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULES</b>	<b>1 101 162,44 €</b>	<b>1 139 464,13 €</b>

➤ **LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Cette section s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 021 933,83 €.

**1- Les dépenses d'investissement**

Les principaux investissements prévus en 2026 sont les suivants :

- Le solde des travaux d'aménagement du parc pour 25 000 €
- L'aménagement de deux appartements pour 100 000 €
- La création d'un second colombarium pour 33 000 €
- Les travaux de toilettes à l'école pour 10 000 €

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE 2025 ET 2026**

<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>BP 2025</b>	<b>BP 2026</b>
16	Emprunts et dettes assimilés	65 112,06 €	66 474,16 €
20	Frais d'études		1 300 €
204	Subventions d'équipement versées	7 400,00 €	7 400 €
21	Immobilisations corporelles	1 330 136,71 €	946 759,67 €
23	Immobilisations en cours		
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 403 648,77 €</b>	<b>1 021 933,83 €</b>
041			
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 403 648,77 €</b>	<b>1 021 933,83 €</b>

## **2- Les recettes d'investissement**

Les recettes d'investissement sont constituées des subventions des différents financeurs (Etat, Conseil Départemental...), du FCTVA, des amortissements des biens, des excédents reportés et du virement de la section de fonctionnement (autofinancement).

### **RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE 2025 ET 2026**

<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>BP 2025</i>	<i>BP 2026</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	131 000,00 €	168 878,09 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	203 425,90€	
13	Subventions d'investissement reçues	881 206,00 €	359 434,26 €
16	Emprunts et dettes assimilés	1 000,00 €	1 000 €
001	Excédent d'investissement reporté	100 058,29 €	180 173,51 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>1 450 298,60 €</b>	<b>709 485,86 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	164 907,39 €	290 338,49 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	22 109,48 €	22 109,48 €
041	Opérations patrimoniales		
<b>TOTAL D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 637 315,47 €</b>	<b>1 021 933,83 €</b>

## **La dette**

Aucun nouvel emprunt n'est envisagé pour 2026.

- Annuité de la dette 2026 = 72 131,32 €
  - dont en capital : 65 474,16 €
  - dont en intérêts : 6 657,16 €